



# Caderousse

## Infos



N°14  
Mai 2026

[www.caderousse.fr](http://www.caderousse.fr)



## sommaire

P. 3

CITOYENNETÉ

P. 4

RETOUR EN IMAGES

P. 6

VIE MUNICIPALE

P. 11

DOSSIER : ELECTIONS MUNICIPALES

P. 17

SOCIAL/CCAS

P. 18

FIL ROUGE

P. 20

DÉFENSE DU TERRITOIRE

P. 22

PATRIMOINE

P. 24

ASSOCIATIONS

P. 26

CES CADEROUSSIENS QUI FONT L'ACTU

P. 27

TRIBUNES LIBRES

P. 28

AGENDA

## Chères Caderoussiennes, chers Caderoussiens,

Les élections municipales viennent de se dérouler et vous avez choisi, par votre vote, de renouveler votre confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire. Être élu dès le premier tour, dans un contexte où trois listes étaient en présence, est pour nous une marque de confiance forte et un encouragement à poursuivre le travail engagé depuis 2020. Je mesure pleinement cette responsabilité.

Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour participer à ce scrutin. La participation importante témoigne de l'attachement des habitants à la vie démocratique de notre commune.

Ce résultat nous engage et nous oblige. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous abordons ce deuxième mandat avec humilité, détermination et le souci constant d'agir dans l'intérêt général. Notre volonté reste la même : travailler pour Caderousse, pour son développement, pour la qualité de vie de ses habitants, et pour la préservation de son identité.

Les années à venir devront nous permettre de poursuivre les projets engagés, d'en lancer de nouveaux et de répondre aux défis auxquels les communes sont aujourd'hui confrontées, qu'il s'agisse de la transition énergétique, de la maîtrise des finances publiques, de la sécurité ou du maintien des services de proximité.

Nous continuerons à être une équipe disponible, à l'écoute, et attachée au dialogue avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et l'ensemble des partenaires de la commune.

Caderousse est un village auquel nous sommes profondément attachés.

Ensemble, avec sérieux et avec confiance, nous continuerons à construire son avenir.

**Christophe REYNIER-DUVAL**  
Maire de Caderousse



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS PLEINEMENT ENGAGÉ DANS LA VIE DE CADEROUSSE

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a été renouvelé le 17 octobre 2025 avec l'élection de six nouveaux jeunes conseillers. Pour ce mandat 2025-2026, les enfants ont souhaité s'investir dans plusieurs projets créatifs, citoyens et festifs à destination des habitants de Caderousse.



Leur projet principal est l'organisation d'un concours de talents, ouvert à tous les habitants du village ainsi qu'aux élèves de la commune. Cet événement se déroulera vendredi 5 juin à 19h30 à la salle des fêtes, avec une entrée gratuite, afin de permettre au plus grand nombre d'y participer.

Les jeunes élus se sont fortement impliqués dans la préparation de cette manifestation. Ils ont rédigé plusieurs courriers pour réserver la salle, contacté des partenaires et organisé l'animation. L'association Cadlab a accepté de réaliser les trophées destinés aux gagnants ainsi que les médailles remises à tous les participants.

Lors de la séance du 7 mars, les enfants ont finalisé l'affiche, le règlement et le bulletin d'inscription. Ils ont également défini les modalités d'évaluation des prestations et décidé que les récompenses seraient remises à l'issue de la soirée.

Par ailleurs, les membres du CME ont souhaité contribuer à l'embellissement du village en réalisant une fresque murale dans le passage menant à la crèche. Le thème retenu est celui des quatre saisons. Les jeunes élus ont proposé plusieurs dessins et idées pour inspirer la réalisation. Un artiste graffeur, FAMAX, a été contacté afin de les accompagner dans ce projet. Les jeunes et les élus ont validé la fresque.

Tout au long de l'année, les enfants ont été accompagnés dans leurs actions par Eve et Bastien, volontaires en service civique, qui les ont aidés à organiser et concrétiser leurs projets.

Les membres du CME ont également visité la cuisine centrale d'API Restauration le 14 janvier afin de mieux comprendre la préparation des repas servis à la cantine scolaire. Ils ont aussi pris part aux cérémonies commémoratives du 11 novembre, à la cérémonie de la Sainte-Barbe en décembre sur invitation des sapeurs-pompiers, ainsi qu'à la cérémonie des vœux du maire en début d'année.

Par leur engagement et leur dynamisme, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants montrent leur attachement à la vie du village et leur volonté de participer activement à son animation.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) organise un **Concours de talents**. Venez présenter votre talent ou regarder celui des autres ! Chant, danse, magie, humour, cirque ...

Vendredi 5 juin 2026 - 19 h 30 à la salle Pierre Cuer - Caderousse

Entrée gratuite - Places limitées  
8 enfants (- 15 ans)  
8 adultes (16 ans et plus)

Inscription en mairie (fiche d'inscription) jusqu'au 24/05/2026  
Participation réservée aux Caderoussiens.ne.s

Plus d'informations au 04.90.51.96.39

# RETOUR EN IMAGES



## Samedi 7 février

Le traditionnel repas des aînés a réuni cette année 196 convives à la salle des fêtes Pierre Cuer. Après un délicieux repas partagé dans une ambiance conviviale et chaleureuse, de nombreux couples se sont retrouvés sur la piste de danse.



## Mardi 3 mars

Carnaval à la crèche Le Caderoussel. Les agents, les assistances maternelles du RPE et les enfants ont revêtu leurs plus beaux costumes pour un bel après-midi de jeux.



## Samedi 7 et dimanche 8 mars

Grand succès pour le salon « De fil en aiguille » qui a accueilli de nombreux visiteurs, passionnés de couture et de loisirs créatifs en recherche de créations artisanales, matériel et savoir-faire... Organisé par l'association Costumes et Traditions, l'édition 2026 a mis à l'honneur Annie Gasser, marraine du salon.



## Samedi 14 et dimanche 15 mars

David Dauba était l'invité de l'exposition « Métamorphose - Ma vie sans moi » réunissant des portraits sans visage. Ses œuvres mettent en scène, à travers des photos colorées et poétiques, un homme dont on ne voit jamais le visage, forçant le spectateur à l'introspection. La série en perpétuelle évolution a été présentée à deux reprises dans le cadre du « off des rencontres photographiques » d'Arles en 2022 et en 2023.



## Du 14 au 21 mars

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, les enfants de la crèche Le Caderoussel ont participé à la visite de la caserne des sapeurs-pompiers et à des ateliers de motricité, de yoga et d'éveil artistique. Ces moments ludiques et pédagogiques ont été très appréciés par les tout-petits comme par l'équipe encadrante.





### Jeudi 19 mars

La cour de l'école du groupe scolaire Jean Moulin se modernise avec l'installation de nouvelles tables colorées. Ces équipements apportent davantage de convivialité et d'espaces de détente pour les élèves. Une amélioration bienvenue pour rendre la cour plus agréable au quotidien.



### Mercredi 25 mars

Face aux risques de vols dans les cultures, la mairie a organisé, comme chaque année, une réunion d'information avec les agriculteurs, la gendarmerie et la police. Animée par le maire, avec Jean-Antoine Espinosa, premier adjoint et Jean-Claude Moratal, conseiller municipal délégué à la sécurité des biens et des personnes, pour échanger sur des solutions concrètes pour lutter contre les vols de culture.



### Samedi 28 mars

A l'invitation de l'association Cartable et Farandole et des parents d'élèves, petits et grands ont participé au traditionnel carnaval. Un cortège coloré a traversé le village. Après un arrêt à l'EHPAD Jeanne de Baroncelli, tous se sont retrouvés pour juger et brûler Carmentran.



### Samedi 28 mars

Le Comité des Fêtes a organisé le premier Festival de Magie à la salle des fêtes. Pour cette grande première, petits et grands ont pu profiter d'un après-midi et d'une soirée, placés sous le signe de l'émerveillement, dans une ambiance conviviale et festive.



### Jeudi 9 avril

Retour en images sur les travaux effectués par les élèves des classes de l'école Jean Moulin sur le thème des bâtiments de la commune. Elle sera prochainement visible, le 19 mai, lors de la fête du marché.



### 15,16 et 17 avril

Les travaux de réfection et d'embellissement de la cour du foyer du 3<sup>e</sup> âge se poursuivent. Après les plantations au printemps dernier, place à l'ensemencement de la pelouse. Un cadre bucolique pour tous les utilisateurs du foyer et les locataires de l'immeuble Châteauvieux.

## 6 ET 7 JUIN FESTIVAL DE THÉÂTRE DE RUE UNE 6<sup>E</sup> ÉDITION PLEINE DE SPECTACLES ET DE SURPRISES !



Pendant tout un week-end, le village se transforme en véritable terrain de jeu artistique avec une multitude de spectacles gratuits (théâtre, cirque, danse, musique...) pour tous les goûts et tous les âges.

Ce festival, organisé par la municipalité en partenariat avec la Cie Divine Quincaillerie, met à l'honneur des compagnies créatives et audacieuses, qui investissent les rues et les places pour offrir des instants uniques, entre rires, émotions et émerveillement.

Avec cette 6<sup>e</sup> édition, Caderousse vous invite à vivre la culture autrement : en plein air, au détour d'une rue, au plus près des artistes.



### Programme

#### Samedi 6 juin

##### 16h : **Prise de terre**

Marionnette d'argile éphémère et faite main par la Cie Poisson soluble  
*Mur de Gramont - Courtines*

##### 17h : **Caillasse**

Théâtre gestuel par la Cie Le guichet  
*Cours Aristide Briand - Boulodrome*

##### 18h : **Éloge du déménagement**

Danse par la Cie Adéquante  
*Place Alexandre Blanc*

##### 20h30 : **Orchestre National de Syldavie**

Concert  
*Mur de Gramont - Espace de restauration*

#### Dimanche 7 juin

##### 15h30 : **Les Gaufrettes**

Orchestre branché  
par la Cie Jacqueline Cambouis  
*Mur de Gramont - Courtines*

##### 17h15 : **Influence**

Jonglage complice avec la Cie Les invendus  
*Place d'Ancezune*

##### 18h30 : **Roméo et Juliette - On the Dancefloor**

Bal populaire théâtral  
avec la Cie Tout le Monde Dehors  
*Mur de Gramont - Courtines*

# Festival Théâtre de RUE CADEROUSSE

6 & 7 Juin 2026

6<sup>ème</sup> édition



# LE PLAN D'EAU DU REVESTIDOU LABELLISÉ « PARCOURS PASSION »

**Attribué le 12 février 2026 par la Fédération Nationale de la Pêche en France après un processus exigeant mêlant étude de dossier et visite de terrain, ce label national distingue des sites d'exception alliant qualité du milieu naturel, accessibilité et intérêt halieutique.**

« Cette reconnaissance majeure pour Caderousse vient saluer la qualité du site et le travail engagé pour la valorisation de ce site » précise le maire à l'annonce de ce label. Depuis plusieurs mois, le plan d'eau fait l'objet d'une véritable montée en qualité, portée par la Fédération de pêche du Vaucluse, la commune et leurs partenaires. L'objectif était clair : transformer ce lieu déjà apprécié des pêcheurs en une destination de référence, capable d'attirer un public plus large tout en valorisant son environnement naturel.

## Un site repensé pour accueillir tous les publics

Signalétique améliorée, panneaux d'information, entretien des berges, accès facilités... Le Revestidou s'est progressivement transformé. Près de 50 postes de pêche ont été aménagés autour du plan d'eau, offrant des conditions optimales aux passionnés comme aux pratiquants occasionnels.

Mais au-delà des équipements, c'est toute une philosophie qui s'exprime à travers ce label : proposer une expérience de pêche de qualité, respectueuse du milieu naturel, accessible et attractive.

## Un label exigeant, tourné vers l'avenir

Cette reconnaissance est aussi une responsabilité. Pour conserver le label « Parcours Passion », le site devra continuer à répondre à des critères exigeants : entretien régulier, qualité des équipements, accessibilité et accueil du public resteront au cœur des attentions.

Le Revestidou ouvre ainsi un nouveau chapitre de son histoire. Bien plus qu'un simple lieu de pêche, il devient un véritable espace de nature à partager, où se conjuguent détente, découverte et respect de l'environnement.



« Pour Caderousse, c'est aussi une opportunité de renforcer son attractivité touristique. Avec cette labellisation, le plan d'eau s'affirme comme un atout majeur pour attirer de nouveaux visiteurs et dynamiser l'économie locale autour du tourisme de nature et de loisirs » affirme Christophe Reynier-Duval.



### Enquête publique de la petite centrale hydraulique

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet porté par la CNR, la commissaire enquêtrice, Marie-Laure Escoffier, a tenu une permanence à la mairie le 20 avril dernier. La prochaine aura lieu le 20 mai, dès 9h.

Les habitants sont invités à consulter le dossier et à faire part de leurs observations pendant toute la durée de l'enquête.

**Embellissons ensemble notre cœur de village**

**Projet bénéficiant d'une subvention\* au titre de l'Opération FACADE**

**Contact et renseignements :**

**MAIRIE DE CADEROUSSE**  
Rue Berbiguier  
84860 CADEROUSSE  
04 90 51 90 69  
www.caderousse.fr  
contact@caderousse.fr

**SOLIHA 84**  
17, place du Marché  
84510 CAUMONT/DURANCE  
04 90 23 12 12

\* avec la participation de  
CADEROUSSE  
CAUMONT/DURANCE

**Permanences Soliha**  
Les 2 juillet, 3 septembre, 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre, 3 décembre de 13h30 à 16 h30

**Fête du Marché de Caderousse**

**19 Mai 2026**

Venez redécouvrir les saveurs de notre marché au son de la déambulation musicale à partir de 9 h 00.

Un apéritif vous sera offert par la municipalité en fin de matinée.

# DÉBROUSSAILLEMENT : ENSEMBLE, ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

**Face au risque croissant d'incendies lié au changement climatique, le débroussaillage est aujourd'hui plus que jamais un geste essentiel de prévention.**

Depuis le 5 janvier 2026, une campagne nationale rappelle l'importance des obligations légales de débroussaillage. Désormais, 48 départements sont concernés en France. Le département de Vaucluse fait partie des territoires soumis aux obligations légales de débroussaillage et la commune de Caderousse est directement concernée. Entretien son terrain, ce n'est pas seulement respecter la loi : c'est protéger son habitation, préserver la nature et contribuer à la sécurité de tous.

## Pourquoi débroussailler ?

Débroussailler, c'est réduire la quantité de végétation combustible autour des habitations afin de ralentir la propagation du feu et d'en diminuer l'intensité. C'est aussi faciliter l'intervention des secours en cas d'incendie.

**Le débroussaillage constitue une véritable ceinture de sécurité autour de la maison.**

## Une obligation légale

Le débroussaillage concerne les propriétaires de maisons individuelles, les copropriétés, les exploitants agricoles ou forestiers et les collectivités responsables de terrains publics.

Conformément au Code forestier, les propriétaires de constructions situées à l'intérieur ou à moins de 200 mètres de zones boisées exposées au risque incendie doivent entretenir leur terrain.

En règle générale, il convient de débroussailler de façon permanente :

- dans un rayon de 50 m autour des habitations ;
- sur 2 m de part et d'autre des voies d'accès privées desservant le logement.

## Les 9 actions essentielles à réaliser

Pour sécuriser votre propriété, il est recommandé de :

- couper les arbustes morts et les buissons ;
- supprimer les branches sèches ;
- élaguer les arbres conservés ;
- espacer les arbres pour qu'ils ne se touchent pas ;
- supprimer les arbustes sous les arbres ;
- éloigner les végétaux et massifs décoratifs des bâtiments ;
- limiter la taille des haies et les éloigner des constructions ;
- nettoyer toitures et gouttières des feuilles et aiguilles ;
- éloigner les stocks de bois ou combustibles et porter les déchets verts en déchetterie.

## Ce qui évolue en 2026

De nouvelles mesures apportent plus de souplesse :

- certains arbres remarquables situés à proximité du bâti peuvent désormais être conservés sous conditions ;
- les cyprès restent exclus de cette dérogation en raison de leur forte combustibilité ;
- des îlots non débroussaillés peuvent être maintenus pour préserver la biodiversité, dans des dimensions limitées ;
- les berges visibles des cours d'eau sont désormais exemptées de débroussaillage obligatoire.

---

## VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES CADEROUSSE RENFORCE LA SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

**Soucieuse de la tranquillité et du bien-être de ses habitants, la commune de Caderousse adhère depuis plusieurs années au dispositif Voisins Vigilants et Solidaires. Une initiative simple, gratuite et efficace qui repose sur la solidarité entre voisins et la prévention au quotidien.**

### Un réseau d'entraide au service de tous

Le principe est simple : permettre aux habitants d'un même quartier de rester connectés et attentifs à leur environnement. Grâce à l'application ou aux alertes SMS, chacun peut être informé rapidement d'un événement inhabituel ou suspect signalé à proximité.

Ce dispositif permet de :

- signaler une situation inhabituelle,
- relayer une information utile au voisinage,
- renforcer la vigilance collective,
- améliorer le cadre de vie,
- participer activement à la sécurité de la commune.

### Pourquoi rejoindre le dispositif ?

En rejoignant la communauté de Caderousse, vous bénéficiez :

- d'un accès immédiat aux alertes locales,
- d'informations transmises par les voisins ou la police municipale,
- d'un outil simple d'utilisation,
- d'un service gratuit,
- d'une participation concrète à la sécurité collective.

Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, c'est le moment de le faire, notamment à l'approche des grandes vacances.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire :

**[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)**

## UNE ÉLECTION MUNICIPALE MARQUÉE PAR UNE FORTE PARTICIPATION

**Le premier tour des élections municipales a été marqué par une participation importante des habitants.**



**De nombreux habitants se sont déplacés à la salle des fêtes Pierre Cuer, dimanche 15 mars, pour accomplir leur devoir civique.**

Tout au long de la journée, les opérations de vote se sont déroulées sous la responsabilité des assesseurs et des agents municipaux mobilisés pour garantir le bon déroulement du scrutin.

À l'issue du dépouillement, la liste conduite par Christophe Reynier-Duval, maire sortant, a été élue dès le premier tour. Ce résultat ouvre une nouvelle mandature placée sous le signe de la continuité, du travail collectif et de l'engagement au service de tous les Caderoussiens.



# LES ÉLUS



**Christophe  
REYNIER-DUVAL**

Maire



**Jean-Antoine  
ESPINOSA**

1<sup>er</sup> adjoint en charge des services techniques, des travaux, de l'entretien de la commune et de la gestion du plan communal de sécurité (PCS)



**Coralie  
BONNET-LAVORINI**

2<sup>e</sup> adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse et de la solidarité



**Mariel  
MARTIN**

3<sup>e</sup> adjoint en charge des finances, du développement économique, de l'administration générale et des ressources humaines



**Viviane  
BÉCART**

4<sup>e</sup> adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie



**Romain  
ESPINOSA**

5<sup>e</sup> adjoint en charge des associations et de l'événementiel



**Christine  
RIEU**

Conseillère municipale déléguée à l'action sociale et à la gestion du CCAS



**Florian  
RICOU**

Conseiller municipal délégué aux Mayres et fossés



**Sylvie  
GOURDON**

Conseillère municipale déléguée aux festivités, à la culture et au conseil municipal des enfants (CME)



**Jessica  
TAPIADOR-PAGANO**

Conseillère municipale  
déléguee à l'accessibilité,  
aux liens intergénérationnels  
et à l'accueil des nouveaux  
arrivants



**Julien  
DUFAY**

Conseiller municipal  
déléguee au tourisme,  
à l'attractivité du territoire  
et au numérique



**Marielle  
TIBERGHIE**

Conseillère municipale  
déléguee à la santé et aux  
équipements sportifs



**Mélanie  
TRICOT**

Conseillère municipale  
déléguee aux énergies  
renouvelables et à la gestion  
des travaux de transition  
énergétique



**Michel  
LEGEROT**

Conseiller municipal  
déléguee au patrimoine,  
devoir de mémoire, gestion  
du cimetière et affaires  
funéraires



**Jean-Claude  
MORATAL**

Conseiller municipal  
déléguee à la sécurité des  
biens et des personnes



**Anne  
SOULIER**

Conseillère municipale  
d'opposition



**Maryline  
SALVADOR**

Conseillère municipale  
d'opposition



**Paulo  
NEVES**

Conseiller municipal  
d'opposition



**Sébastien  
ROCHE**

Conseiller municipal  
d'opposition

# CHRISTOPHE REYNIER-DUVAL ÉLU POUR UN SECOND MANDAT

Trois listes étaient en présence pour ce scrutin. À l'issue du dépouillement, la liste conduite par le maire sortant, Christophe Reynier-Duval, est arrivée en tête et a été élue dès le premier tour avec 57,32 % des suffrages exprimés, obtenant 15 sièges au conseil municipal et 2 sièges au conseil communautaire.

La liste conduite par Sébastien Roche a recueilli 38,41 % des voix, elle obtient 4 sièges au conseil municipal et 1 siège au conseil communautaire. La liste menée par Jean Benat, n'ayant obtenu que 4,27 % des suffrages, n'obtient aucun élu.

Sur 2 268 électeurs inscrits, 1 588 votants se sont déplacés, soit une participation de 70,02 %, traduisant l'intérêt des Caderoussiens pour la vie municipale.

Avec ce résultat, Christophe Reynier-Duval entame un deuxième mandat à la tête de la commune, entouré d'une équipe en partie renouvelée, avec la volonté de poursuivre les projets engagés et de préparer l'avenir du village.



## RÉSULTATS OFFICIELS

### Résultats des élections municipales à Caderousse scrutin du 15 mars 2026

**Nombre d'inscrits : 2 268**

**Nombre de votants : 1 588**

**Participation : 70,02 %**

**Bulletins blancs : 29**

**Bulletins nuls : 15**

**Suffrages exprimés : 1 544**

#### Liste Christophe Reynier-Duval

885 voix - 57,32 %

15 sièges obtenus

#### Liste Sébastien Roche

593 voix - 38,41 %

4 sièges obtenus

#### Liste Jean Benat

66 voix - 4,27 %

## Composition des commissions municipales

Afin d'assurer un fonctionnement efficace et de permettre à chaque élu de s'investir pleinement, le conseil municipal a procédé à la mise en place des différentes commissions thématiques. Ces commissions ont pour rôle d'étudier les projets, de préparer les décisions du conseil municipal et de suivre les actions menées dans les domaines essentiels de la vie communale : finances, travaux, urbanisme, cadre de vie, affaires scolaires, action sociale, culture, patrimoine, vie associative et communication.

### Commission des finances & ressources humaines

- Mariel Martin
- Jean-Antoine Espinosa
- Jean-Claude Moratal
- Julien Dufay
- Maryline Salvador
- Paulo Neves

### Commission travaux, urbanisme, cadre de vie, agriculture et environnement

- Jean-Antoine Espinosa
- Viviane Bécart
- Mélanie Tricot
- Florian Ricou
- Maryline Salvador
- Sébastien Roche

### Commission affaires scolaires, enfance, jeunesse et social

- Coralie Bonnet-Lavorini
- Marielle Tierbighien
- Jessica Tapiador-Pagano
- Christine Rieu
- Romain Espinosa
- Anne Soulier

### Commission patrimoine, festivités, culture, tourisme, associations et communication

- Romain Espinosa
- Sylvie Gourdon
- Michel Légerot
- Jessica Tapiador-Pagano
- Sébastien Roche
- Paulo Neves



## **CHRISTOPHE REYNIER-DUVAL** **« POURSUIVRE LE TRAVAIL ENGAGÉ POUR CADEROUSSE »**

### **Quelle a été votre première réaction à l'annonce des résultats ?**

J'ai ressenti avant tout beaucoup de satisfaction et de reconnaissance envers les habitants de Caderousse. Être élu dès le premier tour, avec deux listes face à nous, est une marque de confiance forte qui nous touche profondément.

Cela montre que le travail accompli lors du précédent mandat a été reconnu et que les Caderoussiens souhaitent que nous poursuivions les actions engagées pour la commune.

### **Que représente pour vous ce deuxième mandat à la tête de Caderousse ?**

C'est à la fois un honneur et une responsabilité importante.

C'est un soulagement de savoir que les projets déjà engagés vont pouvoir aboutir et c'est aussi un encouragement important pour en insuffler de nouveaux. Avec l'équipe municipale, nous restons animés par la même volonté : travailler pour le village et pour ses habitants, dans un esprit de proximité, d'écoute et de gestion rigoureuse.

### **Quelles seront les grandes lignes de ce nouveau mandat ?**

Notre priorité restera l'amélioration du cadre de vie, la préservation de notre patrimoine, la sécurité et le maintien des services publics de proximité.

Nous souhaitons également continuer à soutenir la vie associative, accompagner nos aînés et préparer l'avenir de la commune avec des projets utiles et réalistes, tout en gardant une gestion financière saine. Nous serons particulièrement vigilants sur la question de l'offre de soins qui inquiètent les administrés.

### **Quels seront les projets prioritaires pour les prochaines années ?**

Plusieurs dossiers importants sont déjà engagés ou en préparation, notamment la poursuite des travaux sur le patrimoine communal, les améliorations des équipements publics, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, à commencer par le groupe scolaire, ainsi que le développement de services répondant aux besoins des habitants.

D'autres projets seront présentés progressivement au cours du mandat.

### **Avez-vous un message à adresser aux Caderoussiens ?**

Je souhaite remercier sincèrement les électeurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Cette confiance nous oblige et nous motive à faire encore plus et encore mieux.

Avec toute l'équipe municipale, nous continuerons à travailler avec sérieux et détermination pour Caderousse, dans l'intérêt général et dans le respect de tous.



# LES GRANDS PROJETS DU MANDAT

## CONTINUITÉ, DÉVELOPPEMENT ET QUALITÉ DE VIE À CADEROUSSE

**Réélu pour un deuxième mandat, Christophe Reynier-Duval et son équipe municipale souhaitent poursuivre et amplifier l'action engagée depuis 2020, dans une démarche de stabilité, d'expérience et d'engagement au service de la commune.**

L'objectif est de poursuivre le développement de Caderousse tout en préservant son identité, son patrimoine et la qualité de vie de ses habitants. Le précédent mandat a permis de poser des bases solides, avec l'obtention d'importantes subventions pour les travaux communaux, la rénovation de logements municipaux, la création de l'Espace France Services ou encore la mise en place du conseil municipal des enfants. Ces réalisations constituent aujourd'hui un point d'appui pour engager de nouveaux projets structurants.

### Santé, école et services à la population

- **priorité du mandat** : la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Elle doit permettre de renforcer l'offre de soins et de favoriser l'installation de professionnels de santé sur la commune.
- **programmation** de la rénovation du groupe scolaire Jean-Moulin, avec des travaux destinés à améliorer la performance énergétique des bâtiments, le confort des élèves et l'aménagement des espaces extérieurs, notamment par la végétalisation de la cour
- **renforcement** des services à la population avec l'accompagnement des jeunes, le maintien des actions en faveur des seniors et le développement des services proposés à l'Espace France Services. La municipalité prévoit aussi la création d'une cuisine centrale, en partenariat avec la maison de retraite, afin de mutualiser les moyens, favoriser les circuits courts et développer le portage de repas à domicile, en particulier pour les personnes âgées.

### Patrimoine, sécurité et aménagement du village

- **préservation** du patrimoine communal avec la poursuite de la restauration de l'église, la réhabilitation des lavoirs et la mise en valeur du mur de Gramont,
- **sécurisation et entretien** de la digue pour la protection du village, en lien avec les partenaires institutionnels et notamment la CCPOP,
- **réfection** de l'avenue des Anciens-Combattants,
- **embellissement** des places du village,
- **entretien** des routes et chemins communaux,
- **sécurisation** de certains passages, fossés et espaces publics,
- **développement** de la vidéoprotection et poursuite des actions de prévention pour renforcer la sécurité.

### Cadre de vie, environnement et équipements

L'amélioration du cadre de vie reste au cœur de l'action municipale avec :

- **poursuite** de la végétalisation des espaces publics,
- **développement** des mobilités douces,
- **entretien** des équipements communaux,
- **amélioration** de l'accessibilité des bâtiments publics.

Les équipements sportifs et de loisirs continueront à être entretenus et modernisés afin de répondre aux attentes des habitants.

La préservation des espaces naturels, la gestion des risques et l'adaptation aux évolutions climatiques feront également partie des priorités du mandat.

### Vie associative, solidarité et avenir de la commune

- **poursuite** du soutien aux associations, aux manifestations culturelles et aux événements qui participent au dynamisme de la commune.
- **actions** en direction des jeunes, des familles et des aînés afin de maintenir des services de proximité et de renforcer le lien entre les générations.

L'ensemble de ces projets sera conduit avec une gestion financière prudente et responsable. Tout projet d'investissement fera l'objet de recherches et de dépôt de dossiers de subventions auprès des partenaires (Région, Département, CCPOP, État...) en recherchant les financements et en travaillant en partenariat avec l'intercommunalité et les institutions. Et ce, afin de permettre à Caderousse de continuer à se développer dans la durée et dans de bonnes conditions.

## LE CCAS DE CADEROUSSE S'ENGAGE POUR LA JEUNESSE

**Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit son engagement en faveur de la jeunesse en proposant l'aide au permis de conduire et à la conduite accompagnée et le soutien à la préparation du BAFA.**

### Une aide pour préparer le BAFA

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le CCAS a mis en place une aide financière de 350 € par jeune pour accompagner la préparation du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), avec le soutien de la CAF. Ce dispositif comprend également des temps d'information, un accompagnement personnalisé, ainsi que l'accès à des ressources pédagogiques et à des ateliers pratiques.

Le BAFA représente une réelle opportunité pour les jeunes : il permet d'acquérir des compétences en encadrement et en animation, de vivre une première expérience professionnelle formatrice, et d'accéder plus facilement à des emplois saisonniers ou à temps partiel, très recherchés par les collectivités, associations et structures de loisirs.

### Qui peut bénéficier de ces aides ?

Ces dispositifs s'adressent prioritairement aux jeunes de Caderousse, notamment ceux rencontrant des difficultés financières ou des freins particuliers à leur projet. Le CCAS étudie l'ensemble des candidatures déposées et attribue les aides en fonction de la motivation, du sérieux, de l'engagement des jeunes demandeurs et des crédits disponibles.

### Le permis de conduire : une aide maintenue pour l'autonomie des jeunes

Obtenir le permis de conduire représente souvent une étape essentielle pour les jeunes, notamment en milieu rural, où la mobilité est indispensable pour accéder aux études, à l'emploi ou aux loisirs. Consciente de cet enjeu, la municipalité poursuit son accompagnement financier pour le permis de conduire ainsi que pour la conduite accompagnée, à hauteur de 500 € par bénéficiaire.

En contrepartie, les jeunes réalisent en moyenne 20 heures de travail au sein des services techniques municipaux, favorisant ainsi leur implication dans la vie locale et la découverte du service public. Cette aide permet de lever un frein financier important pour de nombreuses familles, tout en encourageant les jeunes à gagner en autonomie plus rapidement et à s'engager concrètement pour leur commune.

### Composition du CCAS :

À la suite des élections municipales et de l'installation du nouveau conseil municipal, la municipalité de Caderousse a procédé à la nomination des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Instance essentielle de solidarité locale, le CCAS a pour mission d'accompagner les personnes les plus fragiles, de soutenir les familles, les seniors, les personnes en situation de précarité ou de handicap et de développer des actions sociales adaptées aux besoins de la commune.

Le conseil d'administration du CCAS, présidé par le maire, est désormais composé :

- De 4 membres élus :
  - Coralie Bonnet-Lavorini
  - Jessica Tapiador-Pagano
  - Christine Rieu
  - Marilyne Salvador
- De 4 membres non élus :
  - Danielle Lopez
  - Juliette Guéricolas
  - Nives Ughetto
  - Jean Azéma



## LA MAISON DE SANTÉ : UN CHANTIER PRIORITAIRE QUI AVANCE

Parmi les grands projets du mandat, la création de la Maison de santé pluriprofessionnelle s'impose comme une priorité majeure pour la municipalité.



Dès sa réélection, le maire Christophe Reynier-Duval a réaffirmé sa volonté de faire avancer rapidement ce dossier, afin de favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé et de proposer aux habitants une offre de soins de proximité, moderne et coordonnée.

Le projet a récemment connu une avancée importante avec l'engagement officiel des soignants de la commune, qui ont transmis leur lettre d'intention à l'Agence Régionale de Santé. Cette démarche collective confirme la volonté des professionnels de santé de construire ensemble la future structure.

Le dossier a également été présenté à la Commission de Coordination de l'Offre de Proximité Départementale du Vaucluse, réunissant l'ensemble des partenaires institutionnels : préfecture, Région Sud, Département, Assurance Maladie, Ordre des médecins et représentants des élus locaux. Une étape essentielle vers la future labellisation de la Maison de santé.

### Les études préparatoires se poursuivent

Plusieurs diagnostics techniques ont été réalisés ces dernières semaines.

- **Relevé topographique** : le Cabinet ARGENCE a transmis le 17 mars 2026 les mesures précises du terrain et du bâtiment existant aux architectes.
- **Étude de sol** par la société SIC INFRA permettra de mieux connaître la nature du terrain et de définir les fondations les plus adaptées.
- **Diagnostic avant travaux** transmis le 13 avril 2026 par IMMO CONTROL. Des opérations spécifiques seront prévues avant le démarrage des travaux.

### Lancement du marché de maîtrise d'œuvre

La consultation pour choisir l'équipe chargée de concevoir le projet a été lancée le 31 mars 2026. Planning prévisionnel

- **Remise des candidatures** :  
20 avril 2026 à 12h00
- **Choix de trois candidats** :  
4 mai 2026 à 14h00 en mairie
- **Choix du lauréat** :  
1<sup>er</sup> juin 2026 à 14h00 en mairie
- **Délibération du Conseil municipal** :  
au plus tard le 15 juin 2026
- **Notification du marché** :  
au plus tard le 26 juin 2026

### Une mobilisation municipale totale

Le conseil municipal a déjà validé les premières décisions structurantes, notamment l'accompagnement technique et architectural du projet via la SPL Territoire de Vaucluse. En parallèle, la commune poursuit son travail avec les partenaires financiers afin de concrétiser ce dossier prioritaire pour les habitants.

La future Maison de santé prendra place sur le site de l'ancien boulodrome intérieur, bâtiment communal idéalement situé. Par ailleurs, la commune a acté la mise à disposition d'un logement pour un futur médecin ou un interne en stage.

## PREMIÈRE ÉTAPE LANÇÉE POUR LA RESTAURATION DE LA DIGUE

**Dans le cadre de la future restauration de la digue de Caderousse, un relevé complet de l'ouvrage a été réalisé le 17 avril grâce à une campagne de prises de vues par drone et par photogrammétrie. Cette opération technique constitue la première étape du programme de réhabilitation de cet édifice construit au XIX<sup>e</sup> siècle pour protéger le village des crues du Rhône.**

Menée par des équipes spécialisées de Géolithe, l'intervention a combiné images aériennes et relevés au sol afin d'obtenir une modélisation numérique précise de la digue.

Les clichés, croisés puis recalculés par logiciel, permettront de reconstituer fidèlement la structure en trois dimensions et d'établir des orthophotos à l'échelle.

Ce diagnostic détaillé servira à identifier les désordres existants : fissures, affaissements, fragilités structurelles ou dégradations des joints. À partir de ces constats, une estimation des travaux à engager sera établie. Cette restauration répond avant tout à un enjeu de sécurité pour les habitants vivant à l'intérieur de la digue, soit près de 1 000 personnes. Les interventions prévues visent à consolider durablement l'ouvrage et à renforcer sa capacité de protection.

Le chantier, suivi par la DRAC et conduit par la CCPOP, pourrait débiter d'ici la fin de l'année.



---

## ÉGLISE SAINT-MICHEL POURSUITE DES TRAVAUX DE PRÉSERVATION

**Partiellement protégée au titre des monuments historiques, l'église Saint-Michel bénéficie déjà du classement de la chapelle latérale dite d'Ancézune (1905) et du clocher à arcades (1946).**

À l'issue de la consultation lancée par la municipalité, le groupement Almatoya Architecture - COSmètres a été retenu pour conduire une nouvelle phase de travaux, dans la continuité des opérations précédentes. Le programme prévoit l'assainissement du clos et du couvert, l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales, la réfection des couvertures en plomb et tuiles canal, la consolidation des arcs-boutants actuellement sécurisés, ainsi que la restauration des façades en pierre de la chapelle.

Le dossier a été présenté à la Conservation régionale des monuments historiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Après validation, l'État, la Région Sud et le Département du Vaucluse pourront accompagner financièrement l'opération. En parallèle, les études se poursuivent afin de permettre un démarrage du chantier en 2026, avec des travaux échelonnés sur trois ans.



## PROJET DE GAZODUC HYDROGÈNE HY-FEN LA COMMUNE MOBILISÉE POUR DÉFENDRE SON TERRITOIRE

Depuis plusieurs mois, le projet de canalisation de transport d'hydrogène baptisé HY-FEN suscite une vive inquiétude à Caderousse. Découvert tardivement par la municipalité et par les habitants, ce projet d'infrastructure d'envergure nationale pourrait traverser le territoire communal dans le cadre d'un vaste réseau destiné à relier le sud de la France à la frontière allemande.



Porté par la société NaTran, le projet HY-FEN prévoit la construction d'un gazoduc de plus de 800 km, inscrit dans une future dorsale européenne de transport d'hydrogène reliant la péninsule ibérique, la France et l'Allemagne. Ce réseau stratégique traverserait plusieurs régions, dont la vallée du Rhône et le département du Vaucluse.

### Descriptif du projet

- **Longueur** : environ 800 à 850 km
- **Capacité** : environ 2 millions de tonnes d'hydrogène par an
- **Diamètre de la canalisation** : jusqu'à 1,20 m
- **Profondeur d'enfouissement** : environ 2 mètres
- **Zone de servitude** : 20 à 30 mètres de large

### Un projet de grande ampleur

Le tracé à l'étude concerne cinq régions, une dizaine de départements et plus de 350 communes. Dans la vallée du Rhône, le fuseau envisagé intercepte le fleuve sur près de 50 kilomètres, entre Caderousse (Vaucluse) et Montélimar (Drôme).

Dans le Vaucluse, plusieurs communes sont concernées, notamment Caderousse, Orange, Piolenc, Sainte-Cécile-les-Vignes, Sérignan-du-Comtat, Valréas, Uchaux, Cairanne, Lagarde-Paréol, Visan, Richerenches, Saint-Roman-de-Malegarde et Grillon.

Selon les premières hypothèses, le projet pourrait emprunter des zones déjà aménagées, comme le domaine concédé à la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), les couloirs d'infrastructures existants, certaines zones industrielles ou les abords du Rhône, afin de limiter les impacts sur l'environnement et sur les terres agricoles.

## « Un copier-coller du projet Eridan »

Le tracé définitif n'est pas encore arrêté, mais des arrêtés préfectoraux ont déjà autorisé la réalisation d'études sur des propriétés privées. Ces investigations portent notamment sur la nature des sols, l'hydrologie, l'environnement, les risques industriels et la compatibilité avec les zones habitées.

Pour les habitants, ce projet rappelle fortement le gazoduc Eridan, abandonné il y a quelques années après une importante mobilisation locale. Le fuseau d'étude actuel recoupe en partie les mêmes secteurs, ce qui ravive les inquiétudes et relance la mobilisation des élus, des associations et des riverains.



## Une réaction immédiate de la commune

La commune de Caderousse a officiellement pris connaissance du projet, fin août, à la suite de l'envoi d'un arrêté préfectoral datant du 24 juillet, réceptionné à la mairie par courrier le 28 août, autorisant des études préalables sur des terrains privés. Le maire a alors exprimé publiquement son opposition, regrettant que la municipalité n'ait pas été consultée en amont.

Comme plusieurs élus du territoire, il dénonce un manque d'information, des risques environnementaux et industriels, ainsi qu'une méthode jugée trop discrète de la part de l'État et du porteur de projet. Des explications ont été demandées aux services de l'État et à la société NaTran.

*« J'ai souhaité exprimer plusieurs inquiétudes, dénoncer l'absence d'information préalable, le manque de concertation avec les élus et les potentiels risques pour la population », a déclaré le maire.*

“ **La commune s'oppose fermement à ce projet malgré sa reconnaissance d'intérêt européen** ”

## Le conseil municipal solidaire

Le conseil municipal, dans sa séance de décembre 2025, a réaffirmé son soutien total au maire et sa volonté de défendre la commune face à un projet dont les conséquences pourraient être importantes. Une délibération actant l'opposition officielle de la commune a été votée.

Monsieur le Maire a été à l'initiative de la rédaction d'un courrier cosigné par l'ensemble des Maires de Vaucluse concernés par le projet. Ce courrier en date du 10 décembre a été adressé à Monsieur le Préfet et en copie à tous les parlementaires du territoire. Ensemble, ils coordonnent leurs démarches et réclament davantage de transparence, des études approfondies et une véritable concertation avec les territoires concernés.

*« Même si le projet HY-FEN n'en est encore qu'au stade des études, ses conséquences potentielles justifient la plus grande vigilance. La concertation publique prévue en 2026 sera déterminante, et nous resterons mobilisés aux côtés des habitants afin que les intérêts de Caderousse soient pleinement respectés ».*

Le 20 janvier 2026, Monsieur le Préfet a adressé une réponse à ce courrier en affirmant d'une part que l'arrêté préfectoral ne présumait en rien du devenir du projet et d'autre part que la déclaration d'utilité publique n'avait pas encore été réclamée et ne le serait avant le déroulé de l'enquête publique.

Une réunion publique a été organisée à Caderousse avec l'association de défense des intérêts caderoussiens, les habitants, les élus, des experts en risques industriels.

Monsieur le Maire s'est exprimé à Paris au Salon des Maires, auprès de l'entreprise Natran, contre ce projet.

## Le calendrier

- études techniques et environnementales jusqu'en 2026
- concertation publique en 2026
- décision d'investissement envisagée vers 2029
- travaux possibles entre 2029 et 2032
- mise en service annoncée à l'horizon 2032

## RACONTE-MOI MON VILLAGE... CADEROUSSE !

**Bienvenue dans notre nouvelle rubrique, spécialement pensée pour les jeunes curieux et les petits explorateurs ! On vous emmène explorer Caderousse autrement... Ensemble, on va découvrir un drôle de dessin avec des clés, rencontrer des chevaliers, croiser un éléphant et même inventer TON blason ! Prends tes crayons... et ouvre grand les yeux !**

### LES ARMOIRIES

#### C'est quoi ce dessin au pied de l'olivier ?

Ce sont les armoiries de Caderousse, un ensemble d'images et de symboles qui représentent Caderousse, un peu comme la carte d'identité du village. Elles existent depuis 1592 au moins. On retrouve ces armoiries sur les documents de la commune, sur le panneau au pied de l'olivier et sur un tableau dans la salle Paul Marquion.



#### Le savais-tu ?

On l'appelle le blason parce que c'est plus facile mais c'est une erreur de langage. Le blason c'est la façon de décrire les symboles des armoiries.

**Le blason de Caderousse signifie un fond rouge avec des clés entrecroisées : « De gueules à deux clefs d'or en sautoir ».**

#### Pourquoi des clés ?

Ce symbole nous montre que Caderousse a été un village du Comtat Venaissin pendant plus de 500 ans. Le Comtat Venaissin était un état pontifical (état du Pape). On retrouve ces clés sur les armoiries du comtat et celles du Vatican.

Certains symboles restent encore mystérieux, comme pour le K et le A et les trois tours.

#### Et si tu inventais leur signification ?

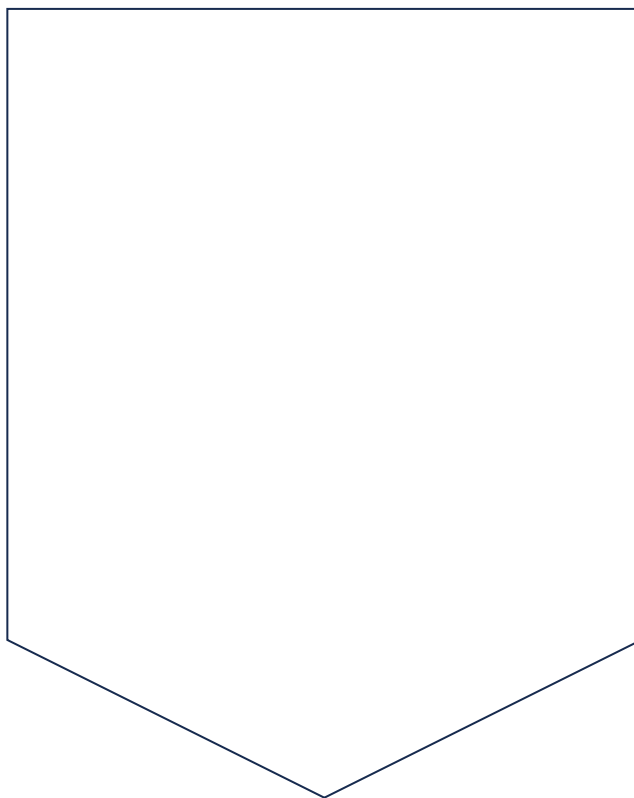
**Peut-être le A pour Ancezune qui était une famille noble de Caderousse et les tours pour indiquer que Caderousse avait des remparts ou des châteaux ?  
Qu'en penses-tu ?**

#### Dessins des blasons

Ces armoiries sont une trace du passé de notre village et de son histoire.

Depuis le Moyen-âge, les chevaliers ont arboré des armoiries sur leurs armures pour signaler à quelle famille ils étaient attachés. Lors des tournois et des combats cela permettait sans doute de reconnaître ceux de son camp et d'éviter de combattre ses amis !

**Toi aussi tu peux inventer les armoiries de ta famille : choisis tes couleurs et les symboles et raconte ton histoire**



## L'HISTOIRE DU VILLAGE

### Caderousse existe depuis longtemps ?

Oui, très longtemps ! Son histoire est racontée par les monuments, les objets anciens et les documents que l'on trouve dans les archives.



**Au Moyen Âge**, aux environs de l'an 1000, Caderousse était déjà un village important. 3 monuments ont été construits à cette période-là :  
La chapelle Saint-Martin  
Le château des d'Ancézune  
Le chœur de l'église Saint-Michel,  
(seulement la partie derrière l'autel).

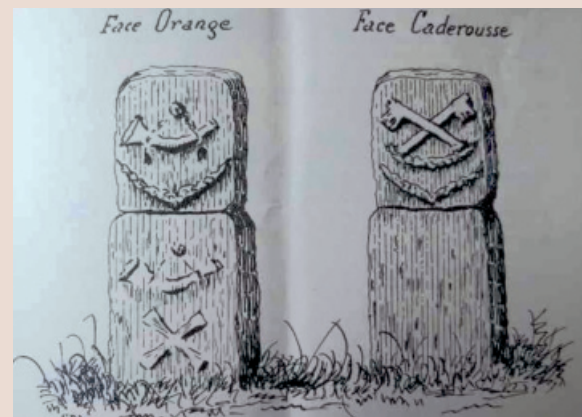


### Les traces anciennes

On a trouvé un médaillon de pierre, représentant un Jupiter à l'emplacement d'un ancien temple païen sur lequel on a construit la chapelle Saint-Martin.



Au musée d'Orange, on peut voir une ancienne borne en pierre qui se trouvait entre les deux territoires d'Orange et de Caderousse pour en marquer la limite en 1302 est visible aujourd'hui au musée d'Orange.



Des textes anciens en latin rapportent que c'est aux environs de Caderousse qu'Hannibal, un général carthaginois, a franchi le Rhône en 218 avant JC, avec son armée et ses éléphants, pour aller attaquer Rome.



Béatrice Rehor et La Levado

# ASSOCIATIONS

## INFINITY DANCE LA PASSION DU ROCK ACROBATIQUE

**Au sein d'Infinity Dance, le club de rock acrobatique de Caderousse, la rigueur et la détermination rythment chaque entraînement.**



Depuis septembre 2022, l'association est présidée par Sindy Ferrero, épaulée par son mari Anthony entraîneur. « *Nous sommes d'anciens compétiteurs, notre détermination et notre acharnement au travail nous ont récompensés mutuellement avec des titres Nationaux et Internationaux dans différentes catégories. Nous partageons la même histoire : celle de deux danseurs passionnés qui ont décidé de transmettre leur discipline. On a commencé à travailler ensemble en 2016 dans un club du Vaucluse, à l'issue du covid nous n'avons pas eu l'opportunité de reprendre dans ce club, nous avons donc décidé de créer notre club* » raconte Sindy.

Aujourd'hui, Infinity Dance rassemble une quarantaine de danseurs, de 6 ans à 35 ans, venus de Caderousse mais aussi d'Uzès, Monteux, Vedène ou Avignon. « *Certains font plus de 45 minutes de route pour danser chez Infinity Dance* ».

Le club a une première équipe en loisirs, pour la découverte du rock et pour apprendre les bases de notre discipline et une deuxième équipe de compétition, où l'exigence est tout autre.

Treize couples portent les couleurs du club sur les pistes de danse toute la saison. Le rock sauté & acrobatique est une discipline spectaculaire mais aussi très exigeante.

Cardio, préparation physique, répétitions, gestion du stress : rien n'est laissé au hasard. « *Il faut de la détermination, de la persévérance, et énormément de*

*travail. Les figures doivent être répétées des dizaines de fois. Les couples évoluent ensemble, il faut s'adapter en permanence. Il y a un travail physique et un travail mental, nous gagnons avec eux et nous perdons avec eux* » explique Anthony Ferrero.

### Une discipline exigeante tournée vers la compétition

Les entraînements ont lieu le lundi, mercredi, vendredi et samedi (Compétiteurs & Loisirs)  
Le club utilise le gymnase de Caderousse et la salle Paul Marquion, mais aussi des créneaux à Avignon, faute de disponibilité suffisante à Caderousse.

« *Nous préparons les compétiteurs de septembre à décembre (chorégraphies, musiques, thèmes, costumes) c'est un vrai travail artistique : tout doit être en parfaite harmonie pour démarrer la saison des compétitions qui débutent de janvier à fin avril. A l'issue de cette saison, le classement général permettra un accès au Championnat de France aux couples qui aura le samedi 30 mai 2026 à Nîmes pour cette année* » précise Sindy.

Et les efforts paient. Le club a déjà obtenu plusieurs médailles en championnat de France, dont de l'argent en 2023 et 2025 et du bronze en 2024, ainsi que des places de finalistes au niveau national.

La saison continue avec des objectifs ambitieux pour Infinity Dance : « *Nous espérons une année riche en résultat pour nos compétiteurs, notre priorité est de les voir briller sur piste et prendre du plaisir. C'est un travail d'équipe.* » Indique Sindy

Après la saison de compétitions le club préparera son spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 20 Juin 2026 à la Salle des Fêtes de Caderousse, moment très attendu par les danseurs et leurs familles.

Malgré les exigences de la discipline, l'ambiance reste familiale. Ici, les plus jeunes apprennent aux côtés des adultes et chacun progresse à son rythme. « *Ce qui fait la différence, c'est la passion. Quand on commence, on apprend les bases, puis la rigueur devient une habitude. Et à force de travail, on arrive à des choses incroyables* ».

À Caderousse, Infinity Dance prouve qu'avec de l'énergie, du travail et beaucoup de cœur, le rock acrobatique peut mener très loin... parfois jusqu'aux podiums nationaux et internationaux.

# L'ACAM

## 40 ANS D'ARTS MARTIAUX ET DE CONVIVIALITÉ

**Depuis près de quatre décennies, l'Association Caderoussienne des Arts Martiaux (ACAM) fait partie du paysage sportif local. Installée à la salle multisport Jean-Marie-Roche, elle propose plusieurs disciplines accessibles à tous et contribue activement à la vie associative du village.**

À l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire, rencontre avec son président, Julien Fidèle, qui perpétue une histoire familiale commencée en 1986.

L'Association Caderoussienne des Arts Martiaux a été fondée le 2 mai 1986 par Serge et Danièle Fidèle. Très impliqués dans la vie sportive de la commune, ils ont développé le club pendant de nombreuses années. Après le décès de sa mère en 2019, Julien Fidèle a repris la présidence : « *c'était important pour moi de poursuivre cette activité à Caderousse, mais aussi de faire découvrir ce sport à ma fille. Ma famille a toujours été impliquée dans le club et je voulais que l'aventure continue* ».

Comme beaucoup d'associations, l'ACAM a souffert de la période sanitaire. « *Le Covid a été difficile car les sports de contact étaient interdits. Nous avons perdu des adhérents. Mais depuis, le nombre de pratiquants augmente chaque année. Aujourd'hui, l'association compte plus de 90 membres, répartis entre enfants, adolescents et adultes* ».

### Des activités pour tous

Les disciplines du passé (boxe, aikido, kung-fu) ont laissé place à d'autres sections.

**Le karaté** regroupe 25 adhérents, accessible dès l'âge de 5 ou 6 ans et attire principalement les plus jeunes. Depuis 2017, les cours de karaté sont assurés par Emilien Lépine, le mardi soir à la salle multisport Jean-Marie-Roche.

**La section gym-remise en forme**, créée en 1992, est surtout fréquentée par des adultes et compte à ce jour 51 adhérents. Sophie Deyren en est l'entraîneur depuis 1996 et anime les séances le mercredi soir.

**la section Hatha yoga**, plus récente, a été lancée cette année avec Agnès Martin et rencontre déjà un vrai succès, avec une quinzaine de membres et des cours proposés le jeudi soir.

Enfin, des cours de **tai-chi** devraient être proposés à la rentrée de septembre.

### Des compétitions et des rendez-vous à l'année

Le club participe régulièrement aux compétitions organisées par la ligue de karaté, notamment au gymnase de Caderousse, avec des rencontres départementales et régionales.

Des compétitions amicales sont également proposées, comme la Coupe Danièle Fidèle, organisée cette année le 8 mars, en hommage à l'ancienne présidente. L'association prend aussi part aux événements de la commune, comme la Journée des associations ou le Téléthon, contribuant ainsi au dynamisme de la vie locale.

### « Plus qu'un sport, une famille »

Pour Julien Fidèle, le club représente bien plus qu'une activité sportive. « C'est une fierté de continuer ce que mes parents ont créé. L'association fait partie de ma vie depuis toujours, et j'espère qu'elle continuera encore longtemps. Plus qu'un sport, c'est une famille. Rejoignez l'esprit du dojo ».

Rejoignez la page facebook de l'association pour être au courant des ateliers et compétitions"

### Les valeurs du karaté : respect et discipline

Au-delà du sport, le club souhaite transmettre des valeurs fortes. « *Le karaté enseigne l'honneur, la sincérité, le courage, l'humilité, la fidélité, la droiture et la bonté. Mais la valeur la plus importante reste le respect. C'est ce que nous essayons de transmettre en priorité aux jeunes* ». Pour le président, les arts martiaux sont particulièrement bénéfiques pour les enfants, car ils apprennent la maîtrise de soi, la confiance et le sens de l'effort.



**Composition du bureau**  
**Président : Julien Fidèle**  
**Vice-président : Serge Fidèle**  
**Secrétaire : Sophie Deyren**  
**Trésorière : Nathalie Sauvage**  
**Trésorière adjointe : Nathalie Runser**

## DEUX CADEROUSSIENNES AU DÉPART DU CORSICA RAID FEMINA

**Caroline et Marie, deux Caderoussiennes, s'apprêtent à relever un défi exceptionnel : participer au Corsica Raid Femina, une compétition sportive et solidaire réservée aux femmes, mêlant aventure, dépassement de soi et entraide, organisée du 12 au 16 mai.**



Caroline et Marie au départ du Corsica Raid Femina

**Depuis leur rencontre, il y a dix ans, les deux jeunes femmes partagent une complicité qui ne s'est jamais démentie.**

Marie est actuellement en reconversion professionnelle après une carrière dans l'armée et vient d'obtenir son diplôme de déléguée pharmaceutique. Caroline, de son côté, est infirmière. Toutes deux sont aussi mamans de deux jeunes enfants et jonglent chaque jour entre vie familiale, professionnelle et entraînements sportifs.

Le raid auquel elles vont participer sera une première pour elles. Un projet qui tient particulièrement à cœur à Marie. « Cela faisait longtemps que j'y pensais. Et pour former l'équipe, c'était une évidence de le proposer à Caroline. Nous sommes sportives, compétitrices et très complémentaires ».

Passionnée de course à pied, Marie a d'ailleurs entraîné son amie dans cette discipline. Très vite, leurs sorties running sont devenues des rendez-vous réguliers qu'elles appellent avec humour leurs « *blabla run* » : des moments précieux pour échanger, rire et décompresser après des journées bien remplies de jeunes mamans.

### **Le Corsica Raid Femina : une épreuve exigeante**

Cette participation au raid a également une dimension très personnelle pour Marie. En mai 2019, elle a été diagnostiquée d'un lymphome de Hodgkin, un cancer des ganglions lymphatiques. Après avoir suivi un protocole de chimiothérapie et de radiothérapie pendant six mois, elle est aujourd'hui en rémission et souhaite transmettre un message d'espoir.

*« La maladie m'a appris à profiter pleinement de la vie. Malgré les craintes de récurrence, je vis chaque jour intensément. Je fais du sport régulièrement et je n'ai aucune contre-indication médicale. Cette course est aussi une façon de célébrer la vie ».*

Le Corsica Raid Femina est réputé pour son exigence et son esprit d'aventure. Les participantes devront enchaîner plusieurs disciplines : kayak en mer, nage en mer, VTT, trail, course d'orientation, descentes en rappel, itinéraires aventure ou encore canyon marin. Un programme sportif intense qui demande endurance, coordination et esprit d'équipe.

Pour se préparer, Caroline et Marie s'entraînent principalement en course à pied avec du dénivelé. Elles prévoient également d'ajouter des séances de natation et de canoë sur le Gardon dans les semaines à venir. Les deux amies ne sont pas licenciées dans un club, mais leur motivation est intacte.

*« Pour participer, il faut surtout venir avec le sourire, de la bonne humeur, de l'humilité... et un minimum de condition physique »* plaisantent-elles.

Leur équipe porte un nom qui résume parfaitement leur amitié « *Les 2 âmes complémentaires* ». Une manière de rappeler que leur plus grande force réside dans leur complicité et leur soutien mutuel.

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Lors des dernières élections municipales, vous avez été nombreux à nous renouveler votre confiance. Notre nouvelle équipe tenait à vous remercier sincèrement. Le résultat du scrutin est sans appel. C'est un signe fort, une adhésion massive sans équivoque, un soutien clair et engagé en faveur de la politique menée depuis 6 années, un encouragement à poursuivre en ce sens.

Ce résultat nous honore, mais plus encore nous oblige. Alors, comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons à travailler pour le village et pour l'ensemble de ses habitants. Nous continuerons à être présents sur le terrain, jour après jour, disponibles et à l'écoute.

Grâce aux 6 années de travail et d'expérience, à la maîtrise budgétaire initiée et à la chasse aux gaspillages enclenchée, la situation économique de la commune permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. C'est un atout. Et cela est d'autant plus important que les projets d'investissements de la mandature qui s'ouvre sont conséquents : Maison de santé pluridisciplinaire, sauvegarde de l'église Saint Michel, rénovation énergétique du groupe scolaire...

Grâce à un management clair et transparent, à la formation des agents et la lutte contre l'absentéisme, les équipes sont plus que jamais au travail.

Depuis plusieurs années, notre équipe s'efforce de concrétiser une ambition simple mais essentielle : préserver l'identité de notre village tout en le préparant aux défis de demain.

Nous sommes prêts à relever les défis qui s'annoncent : évolution des ressources des collectivités, contraintes réglementaires toujours plus importantes, enjeux environnementaux.

À Caderousse, chaque décision compte, chaque euro investi pèse. C'est pour cela que nous nous attachons à ce que tous les projets soient pensés pour s'inscrire dans l'avenir, dans l'amélioration de votre cadre de vie et le renforcement des services de proximité.

En nous renouvelant votre confiance, vous avez souscrit à la méthode déployée. Elle a porté ses fruits. Aussi soyez assuré que nous la maintiendrons.

Dans un village comme Caderousse, il nous revient de chérir le lien qui existe entre élus et citoyens. Il est une force. Vos remarques, vos idées et vos alertes nourrissent l'action locale, précisent ou réajustent certaines décisions. Persuadés que la confiance, la transparence, l'écoute, le dialogue et la co-construction sont les données clés d'une action publique locale réussie, nous les incarnerons. Nous ouvrons ensemble une nouvelle page caderoussienne. Nous agissons avec détermination, pragmatisme, transparence et responsabilité, comme nous l'avons toujours fait, pour qu'il fasse toujours bon vivre à Caderousse !

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Grâce à votre confiance, nous sommes fiers d'être quatre conseillers municipaux de la liste « Une équipe pour Caderousse ». Nous poursuivons notre engagement, sans besoin d'affirmer une contradiction systématique, mais en étant des élus responsables, en capacité de collaborer en toute intelligence et avec le respect des 40% d'entre vous qui n'ont pas voté pour la majorité actuelle.

Nous considérons que cet espace d'expression nous engage à expliquer et à donner du sens à notre action municipale.

Lors du conseil municipal du 7 avril, nous avons transmis nos questions à M. Le Maire. Questions qui émanaient de la population et qui semblaient pertinentes pour mieux appréhender les décisions que nous allons voter.

Finances : sur le budget prévisionnel 2026, nous avons relevé :

Qu'est ce qui justifie les 320 000 euros provisionnés pour des CDD ? Le remplacement des agents en arrêt ou un accroissement de l'activité ? De ce fait, quelle est la politique de la commune par rapport à la gestion du personnel ?

Indemnités de fonction des élus

Qu'est ce qui justifie les 8 % d'augmentation de l'indemnité du maire ? de 1944.27 euros bruts à 2289.56 euros bruts auxquels s'ajoutent les indemnités de 1016.53 euros bruts de vice-président de la CCPOP ?

Définitions des critères PICPS pour l'exercice 2026

Prime pour les agents basée sur 3 critères dont 2 subjectifs. M. Le Maire nous indique que les agents sont d'accord et que cette prime vient en complément du 13<sup>e</sup> mois touché par tous les agents.

Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Certains parents nous ont saisis :

- sur le système de pointeuse à la crèche qui pénalise ceux qui arrivent à l'heure et qui attendent, ce qui engendre un dépassement d'horaire, facturé en fin de mois,
- sur le cumul des vacances d'été entre la fermeture de la crèche et du centre de loisirs. Cela fait 5 semaines de fermeture, sans mode de garde alternatif proposé.

La sécurisation à la sortie du village côté Utile porte Castellon

Nous avons demandé une présence temporaire de la PM aux horaires du bus du collège en prévention suite à l'accident survenu le 16 mars.

Nous vous invitons à écouter les questions et les réponses complètes sur la vidéo disponible sur le site de la Mairie.

Caderousse est un village. Nous sommes voisins, membres d'associations, fréquentons les commerces, nos enfants ont grandi ensemble. Suite au dernier conseil municipal, nous nous étonnons que nous soyons désormais considérés comme « la minorité », que les amis d'hier soient méprisés parce qu'ils ont osé constituer une liste autre que celle de la majorité. L'intérêt général n'implique-t-il pas à chacun de prendre de la distance avec ses propres intérêts ? ou est-ce qu'être maire de village n'est plus un engagement désintéressé mais une prise de pouvoir qui ne tolère aucune contradiction ?

Pour Caderousse, souvenons-nous que le respect est une valeur fondamentale qui implique la considération des personnes avec courtoisie et politesse, dans l'intérêt de tous, sans céder à l'intolérance et à la condescendance.

*Sébastien Roche, Maryline Salvador, Paulo Neves et Anne Soulier*

# AGENDA

Manifestations de mai à septembre 2026



## Fête du marché

► **Mardi 19 mai**  
Place Jean Jaurès

## Vide grenier ARCAD

► **Samedi 23 mai**  
Mur de Gramont

## Fête des Jardins de Caderousse

► **Samedi 23 mai**  
Rendez-vous aux jardins partagés

## Tournoi de foot de Pentecôte

► **23/24/25 mai**  
Stades René Espanol et Reynaud

## Cinéma en plein air / Comité des Fêtes

► **Samedi 30 mai**  
Mur de Gramont

## « J'ai un incroyable talent » avec le CME

► **Vendredi 5 juin**  
Salle des fêtes Pierre Cuer

## Festival Théâtre de Rue

► **Samedi 6 et dimanche 7 juin**  
(voir le programme page 6)

## Gala de danse

► **Samedi 13 juin**  
Salle des fêtes Pierre Cuer

## Concert Amicello

► **Dimanche 14 juin**  
Eglise St Michel

## Tournoi des commerçants

► **Lundi 15 juin**  
Stade René Espanol

## Spectacle Infinity Dance

► **Samedi 20 juin**  
Salle des fêtes Pierre Cuer

## Fête de la musique Carrousel

► **Dimanche 21 juin**  
Boulodrome Gaston Serguier

## Feu de la St Jean

► **Mercredi 24 juin**  
Cours Aristide Briand

## Fête de l'école

► **Vendredi 26 juin**  
Cour de l'école

## Challenge Denis Martin

► **Samedi 4 juillet**  
Boulodrome Bernard Taurelle

## Bal du 13 juillet

► **Lundi 13 juillet**  
Place Jean Jaurès

## 2<sup>e</sup> concours Régional de Pétanque Vétérans - Grand Prix de la ville de Caderousse

► **Mercredi 15 juillet**  
Boulodrome Bernard Taurelle

## Bal du 15 août

► **Vendredi 14 août**  
Place Jean Jaurès

## Journée des associations

► **Samedi 5 septembre**  
Salle des fêtes Pierre Cuer

## Clean up Day

► **Samedi 19 septembre /**  
Rendez-vous devant les Services Techniques

## Les 50 ans du club de tennis

► **Samedi 19 septembre**  
Salle des fêtes Pierre Cuer

## Journées du Patrimoine

► **Samedi 19 et dimanche 20 septembre**  
Salle Paul Marquion

**Tous les lundis en juillet-août**  
**Soirées food-trucks** (Mur de Gramont)  
organisées par le Comité des Fêtes

**Informations complémentaires :**  
[www.caderousse.fr](http://www.caderousse.fr) - 04 90 51 90 69